



Gouvernorat : JENDOUBA
Délégation : JENDOUBA
Commune : JENDOUBA
Arrondis. com. :
Secteur :

EXTRAIT DES REGISTRES
DE L'ETAT CIVIL
NAISSANCE
(VERSION FRANÇAISE)

1 / 1954
Année : 1276 / 88
Acte N° :
— Déclaration :
— ou jugement :

7963682

NOM PRENOMS	ABIDI* AMMAR*
Date de naissance Jour, mois et année (en toutes lettres)	LE VINGT-NEUF SEPTEMBRE MILLE NEUF CENT CINQUANTE-QUATRE *
Lieu de naissance	HENCHIR DJERIF*
Sexe	MASCULIN*
Nom, prénoms, profession et nationalité du père	ALI BEN AMOR BEN AHMED EL BAKOUCH*
Nom, prénoms, profession et nationalité de la mère	ABIDI ZINA BENT AMOR BEN OTHMANE*
Date de la déclaration (jour, mois, année, heure)	LE VINGT-NEUF SEPTEMBRE MILLE NEUF CENT CINQUANTE-QUATRE *
Nom, prénoms et profession du déclarant ou le Tribunal	SON PERE *
Nom, prénoms et qualité de l'officier de l'état civil	NON ENREGISTRE*

OBSERVATIONS
- Suivant décision de la commission du nom patronymique de la délégation de: * gouvernorat de: * confirmé par décret N° 270 du * transcrit au J.O.R.T N° 30 du 3 MAI 1977 le nom de l'intéressé: ABIDI est substitué à celui: BESSAOUD *
- A contracté mariage à: COMMUNE DE AIN DRAHEM devant Officier d'Etat Civil le 21 AOUT 1986 avec: AICHA BENT AMOR AZIZI et ayant opté pour le régime de communauté des biens *

Imprimerie Officielle Prix : 00,500

JENDOUBA 30 JANVIER 2026 Pour version française, se référer à l'original, le

L'Officier de l'état civil

Note : Tout faux, toute altération dans les actes de l'état civil donnent lieu aux poursuites judiciaires conformément aux lois réglementant l'état civil et au code pénal.

